



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 2916

Texte de la question

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DE LA GRAMMAIRE

M. le président. La parole est à M. Pierre-André Périssol, pour le groupe de l'UMP.

M. Pierre-André Périssol. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre, nous sommes tous très attachés à la bonne maîtrise de la lecture, qui est la clef de toute réussite scolaire et d'une bonne insertion professionnelle et sociale. Nous savons combien la tâche des enseignants est difficile, et je tiens d'ailleurs à leur rendre hommage : notre société offre bien d'autres sollicitations que la lecture, nous valorisons bien d'autres modèles que celui du lecteur ; en la matière, nous avons tous ici, en tant que parents, notre part de responsabilité.

En mars dernier, vous avez rappelé, dans un texte équilibré, que l'apprentissage de la lecture commençait par celui du déchiffrage...

M. Jean-Pierre Brard. La Palice l'avait déjà dit !

M. Pierre-André Périssol. ...et que le début du cours préparatoire devait y être consacré, par l'association des syllabes et des sons. Mais, après l'apprentissage du déchiffrage, vient l'acquisition du sens. La plupart des enseignants mélangent des techniques empruntées à différentes méthodes : vous avez justement demandé qu'elles soient mises en phase et non pas opposées. Ces différentes approches correspondent d'ailleurs aux différences que l'on constate entre les élèves, certains, pour apprendre, s'appuyant davantage sur la vue, d'autres sur l'ouïe, d'autres sur le geste.

Il est possible de mesurer l'efficacité de ces différentes approches, non pas de façon théorique, mais très concrètement, en évaluant leurs résultats respectifs, puisque les acquis des élèves en lecture sont évalués individuellement au cours élémentaire première année. La liberté pédagogique des enseignants dans le cadre des orientations qui leur sont données est indissociable de l'évaluation. Nous sommes attachés et à l'une et à l'autre. Aussi, êtes-vous prêt à faire procéder à une évaluation objective, incontestable, des différentes pédagogies d'apprentissage de la lecture, à partir de leurs résultats sur les élèves ? J'ajoute, monsieur le ministre, que c'est probablement la bonne voie pour rassurer des parents inquiets.

Enfin, je sais que vous tenez beaucoup à ce que le vocabulaire employé dans l'enseignement de la grammaire soit compris des élèves comme de leurs parents. Pour cela, vous avez chargé l'éminent linguiste Alain Bentolila d'une mission. Pouvez-vous en préciser les termes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le Parlement a voulu le socle commun de connaissances et de compétences, et nous le mettons en oeuvre. La réforme de l'apprentissage de la lecture a été mise en place. L'immense majorité des enseignants l'applique, et nous pourrions bien sûr, à terme, faire toutes les évaluations pour nous en assurer.

C'est à présent à la réforme des programmes qu'il faut s'atteler, pour les adapter aux sept piliers du socle

commun de connaissances et de compétences. Dès demain, je mettrai en place, à cet effet, des groupes de travail animés par des personnalités de très haute qualité.

Je veux commencer par la grammaire, car c'est, avec l'orthographe, ce qui permet la maîtrise de la langue. Elle aide en outre les jeunes à avoir des repères pour se situer eux-mêmes - le " je " -, pour situer les autres - " ils " ou " nous " -, pour se situer dans le temps - le passé, le présent et le futur. *(Exclamations prolongées sur les bancs du groupe socialiste.)* Comme, à l'unanimité, le Haut Conseil de l'éducation a recommandé que, en plus des cours d'observation des textes, soient systématiquement dispensés des cours de grammaire, j'ai confié une mission à M. Alain Bentolila. Il doit me remettre son rapport à la fin du mois de novembre et y précisera la place de la grammaire dans notre enseignement.

Enfin, monsieur le député, je souhaite que les parents comprennent ce que les enfants apprennent. On trouve, dans les programmes, un vocabulaire qui a sa place dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, mais qui n'a rien à faire à l'école et au collège. Il faut simplifier cela. Oui, mesdames et messieurs les députés, des progrès sont en marche à l'éducation nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. André Chassaing. C'est le Café du Commerce !

Données clés

Auteur : [M. Pierre-André Périssol](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2916

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2006